



LU POUR VOUS ...

Les visites sanitaires en élevage

[La lettre du CGAEER](#)

Bien-être animal

[2016-2020 : une nouvelle stratégie globale pour le bien-être des animaux en France](#)

FCO

[Questions/Réponses](#)
[Liste des départements et des communes classés en zone réglementée et des exploitations vaccinées](#)

Influenza aviaire H5N8

[Ministère de l'agriculture](#)
[Plateforme ESA](#)

Plateforme ESA

Epidémiologie santé animale – Centre de ressource
[Actualité : H5N8 - DNCB](#)

Sécurité alimentaire

[Qu'est ce que l'exposition du consommateur ?](#)
[Opération fête de fin d'année](#)

Ordre national de vétérinaires

[Votre animal & vous](#)
fiches pratiques :
[Je trouve un animal errant : que dois-je faire ?](#)
[Mon chien vient de mordre une personne](#)

Mes démarches

[Demander une habilitation sanitaire](#)

Économie DGCCRF

[Pour des fêtes de fin d'année réussies : les conseils de la DGCCRF](#)

Edito

L'année 2016 qui vient de s'achever nous a fortement mobilisé sur de nombreux fronts sanitaires : foyers d'IAHP et FCO, révisions des modalités de lutte contre l'IBR, menaces d'introduction de la DNCB...Même si la Haute-Saône, a été peu impactée par rapport à certains de nos voisins il faut rester vigilant.

Je souhaite que 2017 nous préserve de nouveaux fléaux et que tous ensemble nous œuvrions efficacement pour améliorer l'état sanitaire des troupeaux du département.

La direction et l'ensemble du personnel vous adressent leurs meilleurs vœux, à vous et à vos proches.

Actualités

Nouvel arrêté IBR – Principales mesures mises en application au 01/07/2016

A l'échelle du cheptel			A l'échelle du bovin				
4 catégories de cheptels	Prophylaxies	Contrôle avant départ	Statut bovin et ASDA		Destination possible	Séparation des circuits	Introduction en élevage (ASDA verte)
Indemne IBR	(ZEF : 20 % ≥ 24 mois)	Pas de contrôle	Verte	Verte	Toute destination : élevage, engraissement et abattoir	« propre »	Drogation possible : Cheptel départ indemne Transport sécurisé Contrôle 15 à 30 jours après son introduction
En cours de qualification	≥ 24 mois	Contrôle de tout bovin 15 jours avant la sortie					
En cours assainissement	> 12 mois		Positifs	Tous les bovins	Marquée	« sale »	Ne peuvent pas être introduits en élevage
Non-conforme	Vaccination des positifs (ASDA marquée)						

(source GDS Creuse)

En raison de son impact clinique et des exigences commerciales qui en ont découlé, la lutte contre l'IBR s'est structurée collectivement dans les années 90 avec la mise en place des appellations puis en 2006 avec le dépistage obligatoire. Parti d'un besoin pour certains éleveurs (notamment vendeurs de reproducteurs), cela implique maintenant chacun dans un contexte européen où la lutte se généralise. L'objectif de cette ultime étape, l'éradication, est une facilitation encore améliorée des circuits commerciaux vis-à-vis de cette maladie, y compris aux échanges et à l'export, et un allègement de la prophylaxie. Du fait de l'impact sur les tranches d'âge à dépister, le marquage de l'ASDA des bovins reconnus infectés, la séparation des circuits... chaque cheptel va être concerné dès cette campagne. Face à ces évolutions, l'information collective des éleveurs est indispensable (notamment sur le passage du contrôle à l'introduction de 10 jours à 15 ou 30 jours après l'arrivée). Pour ceux en situation défavorable, des échanges individuels devront être déployés avec les différents partenaires, les vétérinaires, les opérateurs du transport et des rassemblements. N'hésitez pas à contacter le G.D.S. ou la DDCSPP 70.

Pour en savoir plus : [GDS 63 – Arrêté ministériel du 31 mai 2016.](#)

Points d'amélioration

L'organisation et la gestion d'une campagne de prophylaxie est un exercice bien plus compliqué que ce qu'on imagine souvent. Le formalisme réclamé par le GDS

Vous avez reçu...

Par messagerie :

- 30/09/16 : Lancement de la campagne de prophylaxie 2016-2017
- 24/10/16 : Programme de formation 2017 des vétérinaires mandatés – sondage
- 28/10/16 : Important FCO
- 03/11/16 : RECTIFICATIF : FCO mail du 28 octobre
- 10/11/16 : influenza aviaire N°1 : VIGILANCE
- 17/11/16 : influenza aviaire H5N8 N°2 : risque élevé sur les zone à risques
- 22/11/16 : influenza aviaire H5N8 N°3 : élévation du risque et rôles
- 29/11/16 : Influenza aviaire N°4 H5N8 : Pas-de-Calais – 1 cas IAHP confirmé
- 02/12/16 : Influenza aviaire H5N8 N°5 : Pour info - TARN un foyer confirmer en élevage
- 07/12 : Influenza aviaire N°6 : Risque élevé sur tout le territoire
- 09/12/16 : Visites sanitaires bovines 2016
- 16/12/16 : Influenza aviaire H5N8 N°7 : Pour INFO - Etat des lieux – Zone de protection temporaire

Par courrier :

- 20/12/2016 : Tuberculose – résultats des intradermotuberculinations

Numéros utiles...

- **Préfecture** : 03 84 77 70 00 Elle pourra joindre les cadres d'astreinte de la DDCSPP

- **Abattoir à Luxeuil-les-Bains** :

03 84 40 21 13

Abattoir susceptible de recevoir des animaux accidentés et transportables

- **Equarrissage (Atemax)** :

0800 600 300 ou 0825 771 281

- **LVDH 70** : **03 84 95 77 70**

Jours fériés et we (P. LE HONG) : pierre.le-hong@haute-saone.fr (réponse dans la demi-journée).

Arrivées/Départs...

- Vétérinaires sanitaires :

Arrivée le 15/11/16 du **Dr GROETZ Emilie** à la Clinique Vétérinaire Georges Cuvier à HERICOURT

Échéances prochaines

- Formation continue des vétérinaires sanitaires, en région : [Cliquer pour voir les propositions](#)
- Réalisation de toutes les visites sanitaires en élevage avant le 31/12/16 et saisie avant le 31/01/17

Donnez votre avis ou faites des propositions...

philippe.brusset@haute-saone.gouv.fr

qui est chargé de s'assurer du bon déroulement des opérations et qui est accrédité pour cela doit être respecté. Il permet un traitement efficace des informations que vous remontez. Certains l'ont bien compris, heureusement. Il reste des efforts à faire pour d'autres malheureusement. Merci à eux de mieux prendre en compte les instructions données par le GDS comme par la DDCSPP.

Bilans

Surveillance des maladies animales :

Tuberculose :

- 20 suspicions (15 APMS) : Liens épidémiologiques : 6 - Lésions à l'abattoir : 8 contrôle annuel des cheptels à risques : 5 - Autopsie : 1 ;
- Contrôle annuel des cheptels à risques dont 5 à risques sanitaires spécifiques tuberculose : 746 IDC dans 4 élevages - 408 IDS dans 6 élevages – 19 abattages diagnostics - 7 bovins en analyses interféron gamma (IFNy).

Brucellose bovine :

- Analyse sang : 6 résultats atypiques dans 5 élevages ;
- Analyse lait : 6 résultats atypiques dont 2 envoyés à l'ANSES.

Brucellose ovine / caprine :

- analyse sang : 1 résultat atypique dans 5 élevages ;

IAHP :

- 2 suspicions faibles dans 2 élevages - 2 APMS ;
- surveillance programmée dans 3 élevages (1 reproducteur - 1 futur reproducteur - 1 producteur).

FCO :

- 15 suspicions cliniques - 15 APMS dont 1 APDI ;
- 16 suspicions analytiques - 6 APMS dont 1 APDI ;
- surveillance programmée : 11 cheptels sentinelles (302 prise de sang) - 1 APMS ;
- vaccinations : 13 845 injections dans 255 élevages.

Rage :

- 7 prélèvements dont 5 pour morsure humaine - pas de confirmation.

Plaintes : 136 plaintes (dont animaux de compagnie : 38 - bovins : 28

- équidés : 33 - multispèces : 12 - environnement : 15.

Implication d'un VS sur 4 plaintes.

Protection animale en élevage :

- retrait de 40 chevaux (1 élevage) - 40 bovins (1 élevage). - 7 chevaux et 1 bovin (1 élevage). Implication des VS : 3
- 9 procès-verbaux

Visites sanitaires : (chiffres au 23 décembre 2016)

- **bovines** : 912 visites saisies sur 1402 en 2016 soit 65,5 % ;
- **porcines** : 52 sur 52 en 2015 – 2016 soit 100 % ;
- **avicoles** : 7 visites saisies sur 14 en 2016 soit 50 %.

Environnement :

Méthanisation à la ferme :

	En fonctionnement	En construction	Démarches administratives
France	287	Données non disponibles	Données non disponibles
BFC	30	7	13
Haute-Saône	11	2	4

Pollution :

3 dossiers pour pollution aux effluents d'élevage.

Autre sujet

Publication du décret 2016-1661 du 5/12/16 modifiant la nomenclature en ICPE « agricoles » : par une augmentation des seuils d'autorisation pour les filières bovines lait et engraissement.